
Fiches thématiques

Structure du système productif



Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, dans les fiches sectorielles et dans la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'unités légales et d'entreprises profilées **sur le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers**.

Comme les autres instituts statistiques européens, dans une optique de meilleure analyse économique du système productif, l'Insee met en place la définition économique de l'entreprise. Dans cette optique, les unités légales faisant partie d'un groupe sont rassemblées, puis le « profilage » consiste à identifier, parmi les groupes, la ou les entreprise(s) pertinente(s) pour l'analyse économique au sens du décret de 2008 en application de la loi de Modernisation de l'économie (LME) et à reconstituer leurs comptes consolidés. Ces entreprises sont conformes à la définition légale donnée par la LME : « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production et jouissant d'une certaine autonomie de décision » et à la définition européenne de l'entreprise précisée dans le règlement 696/93.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGI,...) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Sauf mention explicite, le terme d'entreprise désigne dès lors dans cet ouvrage des unités légales et des entreprises profilées.

Le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers correspond dans la nomenclature d'activités françaises (NAF rév. 2) aux activités suivantes :

- industrie manufacturière, industrie extractives et autres (BE),
- construction (F),
- commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (GI),
- information et communication (J),
- activités immobilières (L),
- activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN),
- arts, spectacles et activités récréatives (R),
- autres activités de services (S) à l'exclusion des activités des organisations associatives.

Dans cette publication, les résultats de 2012 et les évolutions entre 2012 et 2013 sont présentés sur la base du champ de 2013.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

1.1 Catégories d'entreprise

La loi de Modernisation de l'économie (LME) de 2008 a introduit une définition de l'entreprise et de sa taille à partir de critères économiques qui conduit à une meilleure vision du tissu productif.

En approchant cette nouvelle définition par la notion de **groupe**, on dénombre en 2012 3,56 millions d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles dont 3,48 millions correspondent à une seule unité légale indépendante.

La nouvelle définition révèle la forte concentration du tissu productif. Sur ces 3,56 millions d'entreprises, 243 **grandes entreprises** (GE) emploient 4,5 millions de salariés, soit 30 % du total. À l'opposé, 3,4 millions, soit 96 %, sont des **microentreprises** (MIC) qui emploient à peu près 2,8 millions de salariés (19 % du total). Par-delà ce dualisme, se dessine une partition assez équilibrée de la valeur ajoutée ou de l'emploi : 5 200 **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) et 138 000 **PME** non microentreprises emploient respectivement 23 % et 28 % des salariés.

Dans les secteurs non financiers, les grandes entreprises dégagent environ un tiers de la valeur ajoutée (VA), tandis que les trois autres catégories en réalisent le reste à parts à peu près égales. 56 % de la VA est ainsi

produite par près de 5 200 entreprises (GE et ETI) qui réalisent aussi 85 % des exportations.

Le secteur le plus concentré est celui des activités financières et assurances. Une trentaine de grandes entreprises y emploient 78 % des salariés. L'industrie comme l'information et communication sont organisées autour de grandes entreprises et d'ETI. Dans l'industrie, 80 grandes entreprises emploient 33 % des salariés, et 1 600 ETI en emploient 32 %. Dans l'information et communication, une quinzaine de grandes entreprises et 250 ETI emploient respectivement 39 % et 28 % des salariés. Les différentes catégories ont un poids proche de la moyenne dans les activités du commerce, transports et entreposage, hébergement et restauration. En effet, ces activités sont marquées par une grande diversité d'acteurs, des grandes entreprises internationalisées jusqu'aux microentreprises qui desservent un marché de proximité. Les PME (y compris microentreprises) emploient la majorité des salariés dans les services destinés aux particuliers, ainsi que les activités spécialisées scientifiques et techniques (qui incluent notamment les professions libérales). Dans la construction, en dépit de la présence d'une dizaine de grandes entreprises, 71 % des salariés sont employés dans des PME. ■

Définitions

Dans le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, l'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production et jouissant d'une certaine autonomie de décision. Quatre tailles d'entreprise y sont définies :

- les **petites et moyennes entreprises** (PME) sont celles qui, d'une part occupent moins de 250 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ;
- parmi elles, les **microentreprises** (MIC) occupent moins de 10 personnes, et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui d'une part occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;
- les **grandes entreprises** (GE) sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Groupe : ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une exerce sur les autres un pouvoir de décision.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2014.
- « Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait », *Insee Première* n° 1399, mars 2012.
- « Quatre nouvelles catégories d'entreprise », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010.

Categories d'entreprise 1.1

1. Principales caractéristiques des entreprises par catégorie en 2012

	GE	ETI	PME hors MIC	MIC ¹	Ensemble
Entreprises, y compris activités financières et assurances					
Nombre d'entreprises	243	5 226	138 082	3 416 182	3 559 733
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	4 458	3 404	4 179	2 815	14 857
Effectif salarié EQTP (en milliers)	4 094	3 119	3 716	2 468	13 397
Nombre d'unités légales en France	28 528	51 541	249 443	3 442 846	3 772 358
Entreprises hors activités financières et assurances					
Nombre d'entreprises	217	5 012	136 444	3 369 049	3 510 722
Nombre d'unités légales situées en France	19 080	50 400	245 941	3 393 602	3 709 023
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	3 831	3 310	4 138	2 777	14 055
Effectif salarié EQTP (en milliers)	3 503	3 030	3 678	2 433	12 644
Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)	1 396	1 074	815	546	3 831
Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros)	330	204	81	18	632
Valeur ajoutée hors taxes (en milliards d'euros)	338	244	239	216	1 037
Chiffre d'affaires par salarié EQTP (en milliers d'euros)	398,6	354,4	221,5	224,4	303,0
Immobilisations corporelles / salarié EQTP ² (en milliers d'euros)	263,9	188,2	92,3	97,6	165,3

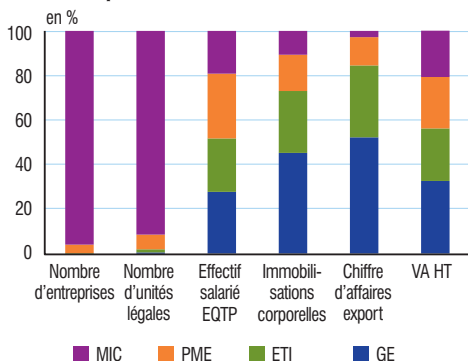
1. Pour les microentreprises, les ratios par salarié doivent être interprétés avec prudence, en l'absence d'information sur le statut du chef d'entreprise et la façon dont il se rémunère.

2. Les immobilisations corporelles par salarié et le total de bilan par salarié sont calculés, non sur l'ensemble des entreprises, mais sur celles ayant des obligations déclaratives sur le bilan.

Champ : France, entreprises (y compris micro-entreprises au sens fiscal et micro-entrepreneurs) dont l'activité principale est non agricole et hors administrations publiques.

Source : Insee, Ésane, Clap, Lifi 2012.

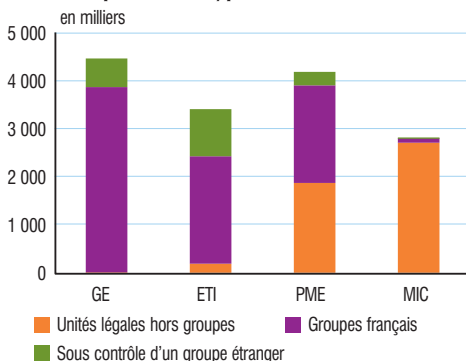
2. Caractéristiques selon la catégorie d'entreprise en 2012



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances et hors administrations publiques.

Source : Insee, Ésane, Lifi 2012.

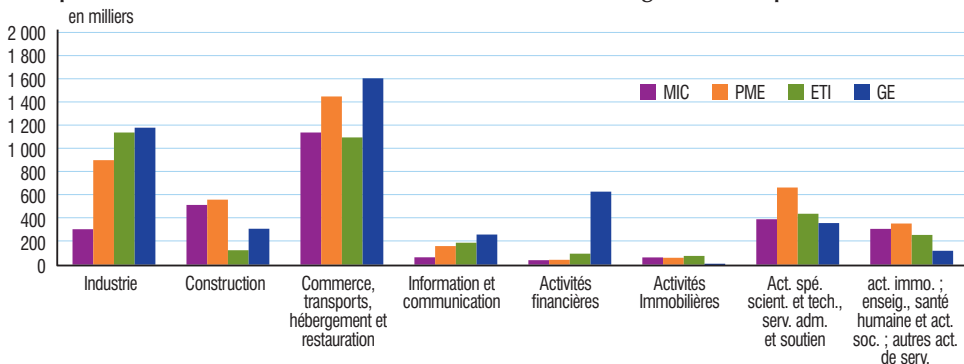
3. Effectifs salariés selon la catégorie d'entreprise et le type de contrôle en 2012



Champ : France, entreprises non agricoles, y compris activités financières et assurances et hors administrations publiques.

Source : Insee, Ésane, Lifi 2012.

4. Répartition des effectifs selon le secteur d'activité et la catégorie d'entreprise en 2012



Champ : entreprises (y compris micro-entreprises au sens fiscal et micro-entrepreneurs) dont l'activité principale est non financière, non agricole et hors administrations publiques.

Note : seules les entreprises ayant un chiffre d'affaires positif en 2012 sont retenues.

Source : Insee, Ésane, Lifi 2012.

1.2 ETI en France

En 2012, on compte en France environ 5 200 **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) dont près de 5 000 relèvent des secteurs non financiers et non agricoles. Ces dernières emploient 3,3 millions de salariés (au 31 décembre) et réalisent près d'un quart de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises. En moyenne, ces entreprises emploient 660 salariés et comptent 10 unités légales. La structure de groupe domine nettement, seules 8 % des ETI étant formées d'une seule unité légale.

Les ETI se distinguent des autres catégories par leur orientation vers l'industrie manufacturière et par le poids des implantations étrangères. 32 % des salariés des ETI travaillent dans l'industrie manufacturière, contre 18 % des salariés des autres catégories. Parmi les 3,15 millions de salariés de l'industrie manufacturière, 35 % sont employés par des ETI contre 28 % dans de grandes entreprises (GE), 28 % également dans des PME et 9 % dans des microentreprises (MIC). Compte tenu de leur orientation industrielle, les ETI jouent un rôle essentiel dans le commerce extérieur, réalisant 32 % du chiffre d'affaires exporté.

Sur les 5 000 ETI non financières et non agricoles présentes en France, 1 310 (soit 26 %) sont sous le contrôle de groupes étrangers. Elles emploient 959 000 salariés, soit 29 % des salariés des ETI, et représentent plus de la moitié (53 %) de l'emploi des implantations étrangères. À titre de comparaison, les ETI sous contrôle français emploient 2,351 millions de salariés, soit seulement 19 % de l'emploi des établissements sous contrôle français. L'industrie occupe 51 % des salariés des ETI contrôlées par des groupes étrangers contre 28 % pour les ETI françaises.

La focalisation des implantations étrangères vers les ETI s'explique à la fois par des logiques

productives et par la taille économique du territoire national. En effet, dans de nombreux cas, la partie en France d'un grand groupe industriel étranger correspond sur le territoire français à cette catégorie de taille. Il en résulte des écarts sectoriels, y compris au sein des activités industrielles. Ainsi, les ETI sous contrôle étranger sont surreprésentées dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, les industries chimiques caoutchouc et plastique et dans l'automobile, alors que les ETI sous contrôle français le sont dans les secteurs traditionnels (agroalimentaire, métallurgie, textile et cuir), plus près de l'orientation sectorielle des PME. Hors industrie, les ETI sous contrôle français sont très surreprésentées dans l'immobilier, où 180 d'entre elles emploient 35 % des salariés du secteur. En revanche, en lien vraisemblablement avec le besoin de connaître le marché et l'environnement juridique, les implantations étrangères en France dans ces activités immobilières sont particulièrement faibles.

En liaison avec ces écarts, les ETI sous contrôle étranger sont plus grandes et plus capitalistiques. Elles emploient en moyenne 706 salariés (en équivalent temps plein) contre 585 pour celles à contrôle français. Elles ont aussi davantage d'immobilisations corporelles (si l'on exclut les entreprises de l'immobilier, que la nature de leurs actifs rend tout à fait atypiques). Dans l'industrie, les ETI sous contrôle étranger ont des immobilisations corporelles par salarié qui dépassent de 51 % celles de leurs homologues à contrôle français. Les ETI à contrôle étranger ont une plus forte productivité par salarié. Aussi, bien qu'elles versent des salaires plus élevés, de 17 % en moyenne, elles parviennent à un taux de marge assez proche de celui des ETI à contrôle français. ■

Définitions

Entreprises de taille intermédiaire (ETI) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2014.
- « Les entreprises de taille intermédiaire : très orientées vers l'industrie », *Insee Focus* n° 5, avril 2014.
- « Quatre nouvelles catégories d'entreprise », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010.

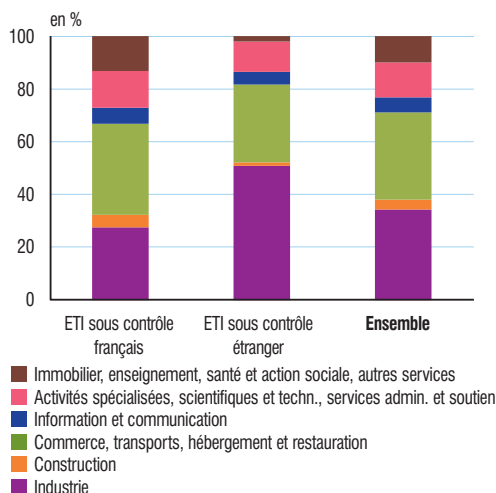
1. Principales caractéristiques des ETI en 2012

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales situées en France	Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	Effectif salarié EQTP (en milliers)	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Valeur ajoutée hors taxes (en millions d'euros)
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	5 012	50 400	3 310	3 300	1 073 867	244 295
Poids dans l'ensemble des entreprises (en %)	0,1	1,4	23,6	24,0	28,0	23,6

Champ : France, entreprises marchandes, hors secteurs agricole et financier.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2012.

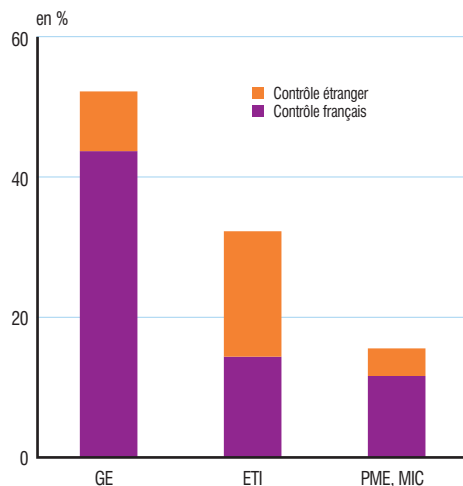
2. Salariés des ETI selon le secteur d'activité et le type de contrôle en 2012



Champ : France, entreprises marchandes, hors secteurs agricole et financier.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2012.

3. Poids des ETI et des GE dans les exportations françaises selon le type de contrôle en 2012



Champ : France, entreprises marchandes, hors secteurs agricole et financier.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2012.

4. Ratios sur les ETI et les grandes entreprises (GE) selon le type de contrôle en 2012

	Nombre	Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	Effectif salarié EQTP moyen	VA HT / salarié	Immobilisations corporelles / salarié (en milliers d'euros)	Total des ressources / salarié (en milliers d'euros)	Salaire annuel moyen	Taux de marge EBE / VAHT (en %)	Taux d'exportation (en %)
Ensemble des secteurs marchands (hors agriculture, finance, et ETI de l'immobilier)									
ETI sous contrôle français	3 535	2 279	585	70	115	407	36	21	14
ETI sous contrôle étranger	1 296	956	706	96	150	554	46	22	29
GE sous contrôle français	149	3 281	20 108	91	279	1 219	41	25	24
GE sous contrôle étranger	68	549	7 481	129	177	666	50	17	21
Industrie manufacturière									
ETI sous contrôle français	899	615	635	76	126	445	37	23	27
ETI sous contrôle étranger	627	481	721	93	190	582	43	24	41
GE sous contrôle français	46	705	14 392	114	273	2 253	52	19	39
GE sous contrôle étranger	24	158	6 120	203	285	1 076	49	16	32

Champ : France, entreprises marchandes, hors secteurs agricole, financier et ETI de l'immobilier.

Note : les ETI de l'immobilier sont exclues de ce tableau car elles sont nombreuses, et très atypiques par les actifs immobiliers qu'elles détiennent, ce qui biaise les ratios au regard du capital productif des autres activités.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2012.

1.3 PME en France

En 2012, on compte en France 3,55 millions de **petites et moyennes entreprises** (PME) dont 3,5 millions relèvent des secteurs non financiers et non agricoles. Parmi celles-ci, 3,37 millions sont des microentreprises (MIC), qui emploient 2,8 millions de salariés (au 31 décembre) et réalisent 21 % de la valeur ajoutée des entreprises. 136 400 PME non microentreprises emploient 4,1 millions de salariés et réalisent 23 % de la valeur ajoutée des entreprises. Au total, les PME emploient ainsi près de 7 millions de salariés et réalisent 44 % de la valeur ajoutée des entreprises.

Les microentreprises comptent 70 % de leurs effectifs salariés dans les activités tertiaires, contre 64 % pour l'ensemble des entreprises. Elles ont aussi 19 % de leurs salariés dans la construction, contre 11 % en moyenne. À l'inverse, l'industrie ne représente que 11 % des effectifs des microentreprises, contre 25 % en moyenne. Encore, dans un peu moins de la moitié des cas, les emplois des microentreprises industrielles relèvent-ils de l'artisanat commercial (boulangerie, charcuterie, pâtisserie) ou d'activités proches des services (réparation, imprimerie). Les microentreprises s'adressent à un marché de proximité. 71 % d'entre elles n'ont aucun salarié, 14 % n'en ont qu'un (qui peut être le gérant), et seulement 15 % en ont deux ou plus.

Les PME non microentreprises comptent en moyenne une trentaine de salariés. 60 % ont moins de 20 salariés et 12 % seulement atteignent ou dépassent 50 salariés. Les activités exercées sont plus diversifiées que pour les autres catégories. De ce fait, la structure d'emploi des PME non

microentreprises est assez proche de celle de l'ensemble. Les PME non microentreprises sont surreprésentées dans la construction, les industries de type traditionnel (textile, bois, papier et imprimerie, métallurgie, industries extractives). Dans les services, elles le sont dans l'hébergement et la restauration, l'enseignement marchand, l'hébergement médico-social et l'action sociale. Elles sont également surreprésentées dans plusieurs activités qualifiées où les regroupements de petites entreprises ont été fréquents. Ainsi, les PME non microentreprises emploient 39 % des activités scientifiques et techniques (section M), plus que chacune des autres catégories. Leur part s'élève à 47 % des salariés des activités juridiques et comptables ou 41 % de ceux des autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Les PME non microentreprises de l'industrie emploient en moyenne un peu plus de salariés que les autres. Elles ont aussi davantage d'immobilisations corporelles (si l'on exclut les entreprises de l'immobilier, que la nature de leurs actifs rend tout à fait atypiques). Leur productivité par salarié est plus élevée que dans les services personnels, mais très en deçà des niveaux atteints dans l'information et la communication ou les activités spécialisées. Dans l'industrie manufacturière, les PME ne réalisent que 9 % du chiffre d'affaires exporté, contre 35 % pour les ETI et 56 % pour les grandes entreprises. Les grandes entreprises et ETI de l'industrie exportent pratiquement toutes. Toutefois, les PME hors microentreprises manufacturières sont encore 57 % à exporter, pour un quart en moyenne de leur chiffre d'affaires. ■

Définitions

Petites et moyennes entreprises (PME) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2014.
- « Les catégories d'entreprises en France : de la microentreprise à la grande entreprise », *Insee Focus* n° 4, avril 2014.

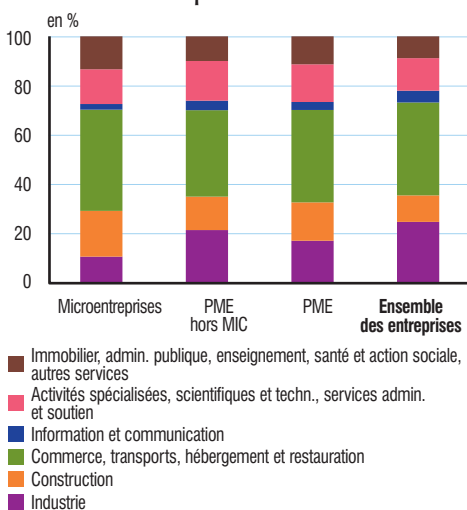
1. Principales caractéristiques des PME en 2012

	Microentreprises (MIC)	Poids des microentreprises dans l'ensemble des entreprises (en %)	PME hors microentreprises	Poids des PME hors microentreprises dans l'ensemble des entreprises (en %)
Nombre d'entreprises	3 369 049	96,0	136 444	3,9
Nombre d'unités légales situées en France	3 393 602	91,5	245 941	6,6
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	2 777	19,8	4 138	29,4
Effectif salarié en équivalent temps plein (en milliers)	2 433	19,2	3 678	29,1
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	546 010	14,3	814 783	21,3
Valeur ajoutée hors taxes (en millions d'euros)	215 494	20,8	239 218	23,1

Champ : France, entreprises marchandes non agricoles et non financières.

Source : Insee, Esane, Clap, Lifi 2012.

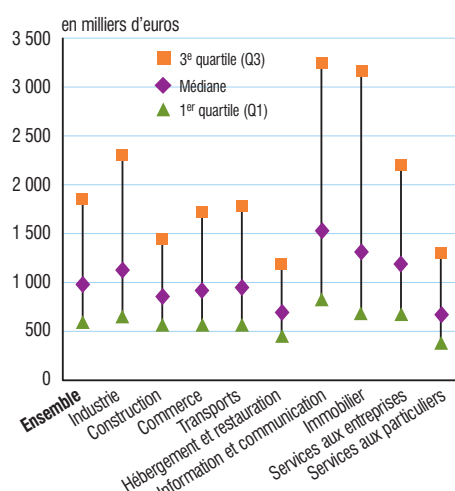
2. Salariés des PME par secteur d'activité en 2012



Champ : France, entreprises marchandes non agricoles et non financières.

Source : Insee, Esane, Clap, Lifi 2012.

3. Dispersion de la valeur ajoutée des PME hors MIC selon le secteur d'activité en 2012



Champ : France, entreprises marchandes non agricoles et non financières.

Source : Insee, Esane, Clap, Lifi 2012.

4. Ratios sur les PME hors microentreprises en 2012

	Nombre d'entreprises (en milliers)	Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	Effectif salarié moyen EQTP	VA HT / salarié	Immobilisations corporelles / salarié	Total des ressources / salarié	Salaire annuel moyen	Taux de marge EBE / VAHT
				(en milliers d'euros)				(en %)
Ensemble	134	4 079	27	63	65	190	36	17
Industrie manufacturière, extractives et autres	25	898	33	63	97	204	35	18
<i>dont : industrie manufacturière</i>	24	856	33	62	77	181	35	16
Construction	23	559	22	60	47	176	33	13
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	50	1 446	25	60	65	200	33	19
Information et communication	5	160	31	90	42	238	51	17
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	21	663	28	71	51	187	42	18
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	6	251	33	58	36	96	35	15
Autres activités de services	3	102	28	50	65	142	34	12

Champ : France, entreprises marchandes, hors secteurs agricole, financier et immobilier.

Note : les PME de l'immobilier sont exclues de ce tableau car elles sont très atypiques par les actifs immobiliers qu'elles détiennent. Les immobilisations corporelles par salarié et le total de bilan par salarié sont calculés, non sur l'ensemble des entreprises, mais sur celles ayant des obligations déclaratives sur le bilan.

Source : Insee, Esane, Clap, Lifi 2012.

1.4 Microentreprises

Les **microentreprises** regroupent une population très hétérogène : des micro-entrepreneurs, des micro-entreprises au sens fiscal, des artisans, des *start-ups*, des sociétés civiles immobilières, etc. En 2013, dans les secteurs principalement marchands (hors agriculture et services financiers), 3,2 millions de microentreprises emploient 2,2 millions de salariés en équivalent temps plein (EQTP). Elles représentent 18 % de l'emploi salarié, 13 % du chiffre d'affaires hors taxes, 17 % de la valeur ajoutée et 15 % des investissements.

En comparaison, les 111 000 unités légales de moins de 10 salariés mais ayant un chiffre d'affaires et un bilan supérieur à 2 millions d'euros et celles appartenant à un groupe de taille supérieure à la microentreprise emploient 300 000 salariés. Si elles réalisent au total un montant d'investissement proche de celui de l'ensemble des 3 millions de microentreprises, leur chiffre d'affaires à l'exportation est par contre plus de deux fois supérieur.

Parmi les microentreprises, 2,1 millions, soit les deux tiers, sont des **très petites entreprises** (TPE) : elles emploient moins de 10 salariés, n'appartiennent pas à un groupe (sauf s'il s'agit d'un groupe de type microentreprise au sens de la loi de Modernisation de l'économie (LME)), ont un chiffre d'affaires ou un total de bilan inférieur à 2 millions d'euros et ne relèvent ni du statut de micro-entrepreneur, ni du régime fiscal de la micro-entreprise, ces dernières formes d'entreprises étant économiquement très à part. En effet, un tiers des microentreprises (1 million d'unités légales) sont des micro-entrepreneurs et des micro-entreprises au sens fiscal dont le poids économique est très faible (2 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des microentreprises).

Les TPE représentent 67 % des microentreprises, quasiment 100 % de leurs salariés, 98 % de leur chiffre d'affaires et 97 % de leur valeur ajoutée.

Définitions

Une **microentreprise** est une entreprise occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

Très petite entreprise (TPE) : voir *annexe Glossaire*.

Décile, médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les très petites entreprises, 2 millions d'unités très diverses » *Insee Focus* n° 24, mars 2015.

De manière générale, les TPE sont tournées vers l'économie locale. Elles œuvrent notamment dans le commerce (22 % des TPE), les services aux entreprises (20 %) et la construction (17 %). Même si l'industrie est traditionnellement associée à de grosses usines, 7 % des TPE y exercent.

La diversité des métiers et des structures juridiques des TPE implique une dispersion des revenus très forte. Les 2,1 millions de TPE ont une valeur ajoutée fortement différenciée selon que l'entreprise est employeuse (quatre TPE sur dix) ou non. La valeur ajoutée **médiane** des TPE de 1 à 9 salariés est de 97 000 euros en 2013, soit plus de six fois supérieure à celle des TPE n'ayant pas de salarié. Plus de la moitié des chefs d'entreprises des TPE sans salarié, qui se rémunèrent souvent sur la base de la valeur ajoutée dégagée par leur société, n'ont pas les moyens de se payer l'équivalent d'un Smic (environ 20 000 euros par an charges comprises). Un quart ne dégage même quasiment aucun revenu avec une valeur ajoutée sur l'année inférieure ou égale à 2 000 euros.

Dans la plupart des secteurs, la valeur ajoutée médiane des TPE employeuses est proche des 97 000 euros annuels. Deux secteurs sont assez nettement en retrait de ce niveau médian : les services aux particuliers et l'hébergement et restauration. Les salaires y sont souvent proches du Smic. À l'opposé, pour l'industrie et les services aux entreprises, les niveaux médians sont supérieurs à celui des autres secteurs. Les dispersions de la valeur ajoutée des TPE employeuses sont relativement homogènes selon les secteurs, le premier **quartile** est proche de 50 000 euros et le troisième quartile est quatre fois supérieur. Les services aux particuliers et l'hébergement et restauration se singularisent à nouveau par une dispersion plus faible. ■

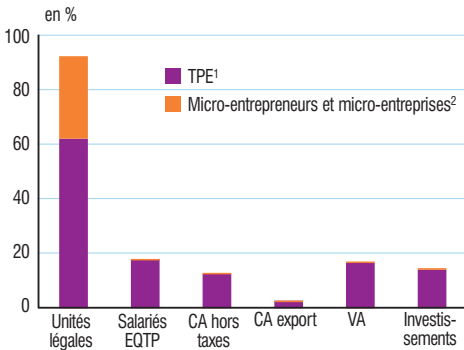
1. Principales caractéristiques des microentreprises en 2013

	Microentreprises			Entreprises de 0 à 9 salariés avec chiffre d'affaires supérieur à 2 millions d'euros ou appartenant à un groupe
	Très petites entreprises ¹ (TPE)	Micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal	Ensemble	
Nombre d'unités légales (en milliers)	2 126,8	1 035,0	3 161,9	110,6
Effectifs salariés en EQTP (en milliers)	2 147,9	4,0	2 152,0	296,4
Chiffre d'affaires hors taxes (en milliards d'euros)	463,2	10,6	473,8	275,6
Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros)	16,6	0,0	16,6	39,1
Valeur ajoutée (en milliards d'euros)	164,5	4,2	168,7	57,4
Investissements corporels bruts hors apports (en milliards d'euros)	25,7	1,2	26,9	27,1

1. Unités légales de 0 à 9 salariés, un chiffre d'affaires hors taxes annuel inférieur à 2 millions d'euros et n'appartenant pas à un groupe, sauf s'il s'agit d'un groupe de taille microentreprises au sens de la LME ne relevant pas du statut de micro-entrepreneur ni du régime fiscal de la micro-entreprise. Champ : France, secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, É sane (Fare).

2. Poids des TPE dans l'ensemble des entreprises en 2013



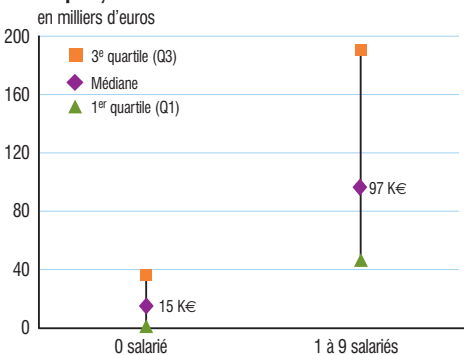
1. Unités légales de 0 à 9 salariés, un chiffre d'affaires hors taxes annuel inférieur à 2 millions d'euros et n'appartenant pas à un groupe, sauf s'il s'agit d'un groupe de taille microentreprises au sens de la LME ne relevant pas du statut de micro-entrepreneur ni du régime fiscal de la micro-entreprise.

2. Micro-entreprises : régime fiscal.

Champ : France, secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, É sane (Fare).

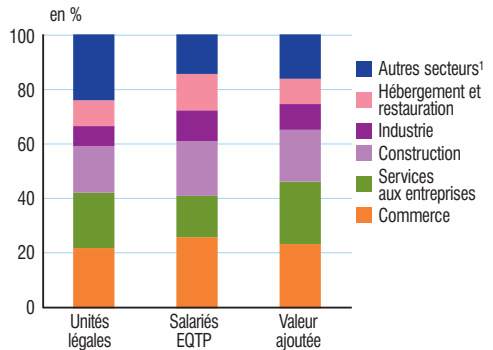
4. Dispersion de la valeur ajoutée des TPE employeuses ou non en 2013



Champ : France, secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Unités légales de 0 à 9 salariés, un chiffre d'affaires hors taxes annuel inférieur à 2 millions d'euros et n'appartenant pas à un groupe, sauf s'il s'agit d'un groupe de taille microentreprises au sens de la LME. Hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, É sane (Fare).

3. Répartition des TPE par secteur d'activité en 2013

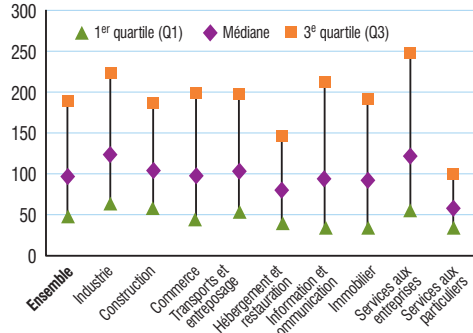


1. Immobilier, information et communication, transports et entreposage, services aux particuliers.

Champ : France, secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Unités légales de 0 à 9 salariés, un chiffre d'affaires hors taxes annuel inférieur à 2 millions d'euros et n'appartenant pas à un groupe, sauf s'il s'agit d'un groupe de taille microentreprises au sens de la LME. Hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, É sane (Fare).

5. Dispersion de la valeur ajoutée des TPE employeuses par secteur en 2013



Champ : France, secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Unités légales de 0 à 9 salariés, un chiffre d'affaires hors taxes annuel inférieur à 2 millions d'euros et n'appartenant pas à un groupe, sauf s'il s'agit d'un groupe de taille microentreprises au sens de la LME. Hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, É sane (Fare).

1.5 Données régionales sur les catégories d'entreprise

Des quatre **catégories d'entreprise**, les grandes entreprises (GE) sont celles qui emploient le plus grand nombre de salariés en France au sein du secteur marchand non agricole. Elles emploient ainsi 31 % des salariés en équivalent temps plein en 2012. Les grandes agglomérations sont les lieux privilégiés d'implantation de leurs établissements.

Les salariés d'Île-de-France sont 39 % à travailler pour une grande entreprise. Ce phénomène est encore plus marqué dans les petites et grandes couronnes parisiennes que dans la capitale proprement dite. La plupart des grandes entreprises sont présentes en région parisienne, et l'Île-de-France se démarque par une forte implantation des établissements des grandes entreprises d'informatique et de conseils, ou de celles liées aux transports ferroviaires et aériens. Les grandes entreprises sont très présentes dans les bastions industriels : le Nord - Pas-de-Calais Picardie avec la métallurgie, l'agglomération de Clermont-Ferrand avec le secteur du pneumatique, l'agglomération toulousaine avec l'aéronautique, le Territoire de Belfort avec la mécanique. De plus, à travers certaines activités telles que la banque, l'assurance ou encore le génie civil, les grandes entreprises sont présentes dans l'ensemble des grandes agglomérations, couvrant ainsi tout le territoire.

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) emploient 23 % des salariés. Ces entreprises sont très présentes dans le monde de l'industrie, tel que la pharmacie et la chimie ou encore la fabrication de machines ou d'équipements électriques. L'opposition territoriale nord-sud est très marquée : les ETI pèsent davantage dans le nord de la France, et représentent plus

de 25 % de l'emploi dans les Pays de la Loire, en Nord - Pas-de-Calais Picardie et Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, régions où l'industrie occupe une place importante.

Les petites et moyennes entreprises (PME) emploient 28 % des salariés, assez équitablement répartis sur le territoire. Cette catégorie d'entreprise correspond essentiellement à deux types d'activité : celles issues d'une demande locale comme la construction, le commerce de gros, les services juridiques et comptables, qui pèsent d'autant plus que les territoires sont peu tournés vers l'extérieur. Les PME sont également fortement implantées dans certains secteurs industriels comme par exemple la fabrication de produits métalliques ou le textile. Le poids de ces entreprises reste très élevé en Corse, dans les DOM, dans les Pays de la Loire, en Bretagne et en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

Les microentreprises (MIC) sont plus nombreuses et emploient 18 % des salariés des secteurs marchands non agricoles. Ces petites structures pèsent d'avantage dans le sud de la France, particulièrement le Sud-Est, et dans les DOM. 39 % des salariés de Corse sont employés par une microentreprise, plus de 24 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 23 % en Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon, plus de 28 % dans les DOM.

Les microentreprises ont principalement une activité économique locale. Les services à la personne, les activités touristiques comme par exemple la restauration ou bien encore les travaux de construction, la réparation automobile sont autant de secteurs que l'on côtoie au quotidien et pour lesquels les microentreprises sont très présentes. ■

Définitions

Catégorie d'entreprise : dans cette fiche les établissements sont rattachés à la catégorie de l'entreprise dont ils font partie et dans chaque région on ne comptabilise que l'emploi du ou des établissements implantés (voir *annexe Glossaire*).

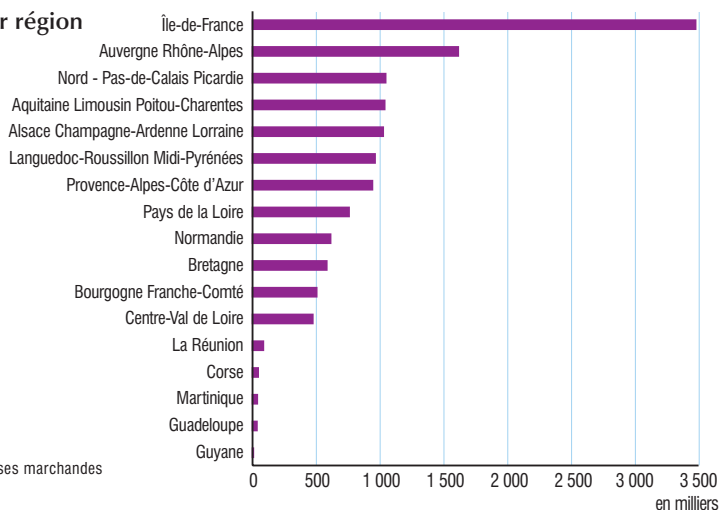
Cette fiche tient compte des nouvelles régions en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Pour en savoir plus

- « Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud », *Insee Première* n° 1440, avril 2013.
- Voir le communiqué de presse du 2 avril 2013 sur le site insee.fr : http://www.insee.fr/fr/ppp/comm_presse/comm/CP_Entreprises_regionales_web.pdf.

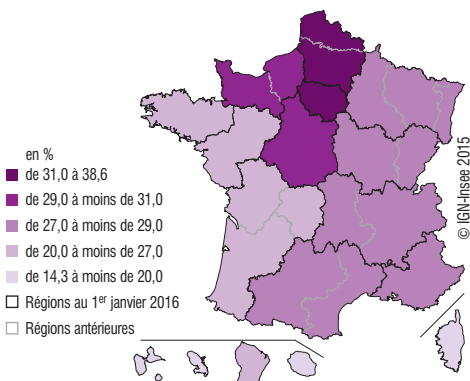
Données régionales sur les catégories d'entreprise 1.5

1. Emploi marchand par région en 2012



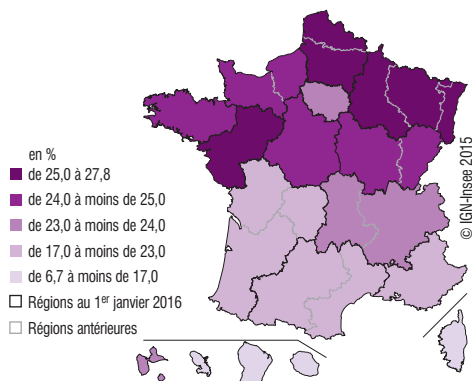
Champ : France, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.
Source : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2012.

2. Poids des GE dans l'emploi marchand



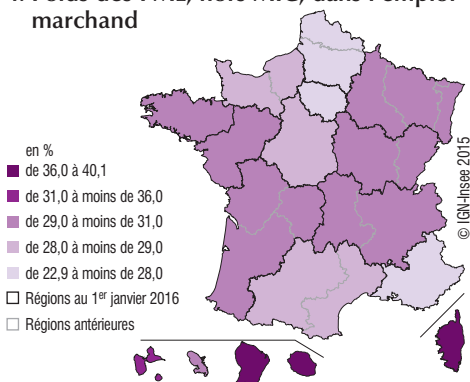
Champ : France, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.
Source : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2012.

3. Poids des ETI dans l'emploi marchand



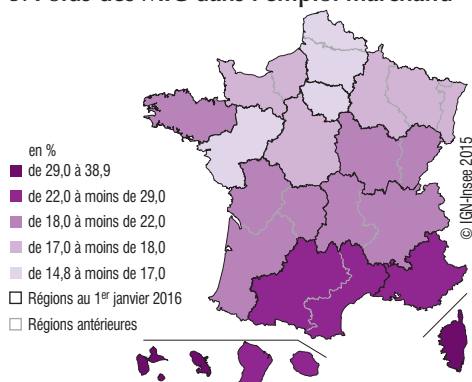
Champ : France, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.
Source : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2012.

4. Poids des PME, hors MIC, dans l'emploi marchand



Champ : France, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.
Source : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2012.

5. Poids des MIC dans l'emploi marchand



Champ : France, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.
Source : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2012.

1.6 Démographie des sociétés et entreprises individuelles

En 2014, 550 700 entreprises ont vu le jour, soit 2 % de plus qu'en 2013. Les secteurs qui contribuent le plus à cette hausse sont les activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises (+ 5 %) et l'enseignement, santé humaine et action sociale (+ 6 %).

Près d'un tiers des nouvelles entreprises se consacrent à des activités de service. Les services les plus porteurs sont le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (+ 13 %) ou le nettoyage courant des bâtiments (+ 33 %). Dans l'hébergement et la restauration, où s'installent 5 % des créateurs, les inscriptions augmentent de 10 % par rapport à 2013, confirmant en particulier le dynamisme de la restauration de type rapide (+ 18 %). Le nombre de créations s'accroît également dans l'industrie (+ 5 % après - 1 %) et dans les activités financières et d'assurance (+ 8 % en 2014 comme en 2013). La hausse des créations est plus importante dans les transports et l'entreposage (+ 35 % après + 12 %), notamment dans le transport de voyageurs par taxis (+ 85 %).

En revanche, le repli des créations se confirme dans la construction (- 3 % après - 6 %) et le commerce (- 2 % en 2014 comme en 2013) qui rassemblent des activités exercées par un créateur sur trois environ. Le nombre de créations fléchit également pour les autres services aux ménages (- 2 % après - 8 %) et pour le secteur de l'information et la communication (- 1 % après - 4 %).

Depuis 2011, environ 550 000 entreprises ont été créées chaque année en France, dont un peu plus de la moitié sous le régime de l'auto-entrepreneur, requalifié micro-entrepreneur en décembre 2014. Mis en place par la loi de Modernisation de l'économie (LME), ce régime s'est traduit, dès son entrée en vigueur en janvier 2009, par une forte augmentation du nombre

total de créations d'entreprises (331 000 en 2008, 580 000 en 2009 puis 622 000 en 2010).

Hors auto-entreprises, 71 % des entreprises créées au premier semestre 2010 sont encore actives trois ans après leur création. Cette proportion était plus faible (66 %) pour la génération des entreprises nées en 2006, touchée de plein fouet par la récession de 2008-2009. La mise en place du régime de l'auto-entrepreneur en 2009 pourrait aussi contribuer à la plus forte pérennité des autres entreprises de la génération 2010 en attirant les projets les moins solides. Les principaux déterminants de la pérennité à trois ans restent les mêmes que ceux observés pour les entreprises créées en 2006. Celle-ci dépend beaucoup du secteur d'activité : elle est la plus élevée dans la santé (85 %), l'industrie (80 %), le transport (78 %) et les services aux entreprises (77 %). À l'opposé, elle est plus faible pour les entreprises du commerce (64 %), des activités immobilières (67 %) et de la construction (68 %). La catégorie juridique de l'entreprise influe également sur sa pérennité, les sociétés ayant plus de chances que les entreprises individuelles d'être toujours actives. La pérennité augmente aussi avec le capital initial investi, l'âge du créateur, son niveau de diplôme et l'expérience acquise dans le même métier. L'emploi créé par les entreprises nées au premier semestre 2010 est globalement stable trois ans plus tard : la hausse du nombre de salariés dans les entreprises pérennes compense les pertes d'emplois, majoritairement non salariés, dans les entreprises ayant cessé leur activité.

En 2012, le taux de création d'entreprises, défini comme le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année, est de 10,2 % en France contre 11,4 % au Royaume-Uni et 7,8 % en Allemagne. ■

Pour en savoir plus

- « Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1543, mai 2015.
- « Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2013 : la génération 2010 trois ans après », *Insee Résultats* n° 78 Économie, mai 2015.
- « Hausse des créations d'entreprises en 2014, notamment des sociétés », *Insee Première* n° 1534, janvier 2015.

Démographie des sociétés et entreprises individuelles 1.6

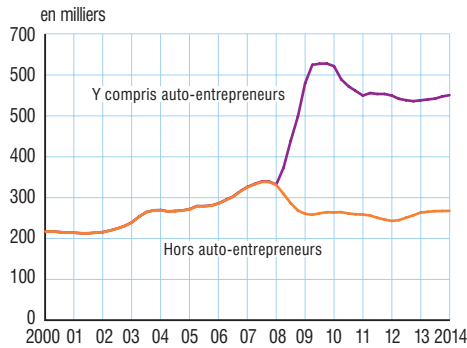
1. Stocks d'entreprises et entreprises créées en 2014

	Nombre d'entreprises au 1 ^{er} janvier 2014			Nombre d'entreprises créées en 2014	
	Ensemble	Personne morale (société)	Personne physique (y c. auto-entreprise)	Ensemble	dont : auto-entreprises
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	260 607	161 214	99 393	28 461	15 531
Construction	530 863	289 720	241 143	76 512	32 480
Commerce de gros et de détail et transports	877 627	504 804	372 823	122 575	64 010
Hébergement et restauration	266 737	171 491	95 246	29 599	9 286
Information et communication	143 290	89 511	53 779	26 571	16 325
Activités financières et d'assurance	138 987	116 601	22 386	14 125	2 079
Activités immobilières	177 222	133 873	43 349	15 939	3 298
Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien	686 171	352 365	333 806	117 403	68 031
Enseignement, santé humaine et action sociale	537 532	78 655	458 877	64 909	35 125
Autres activités de services	312 523	91 705	220 818	54 639	37 285
Ensemble	3 931 559	1 989 939	1 941 620	550 733	283 450

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

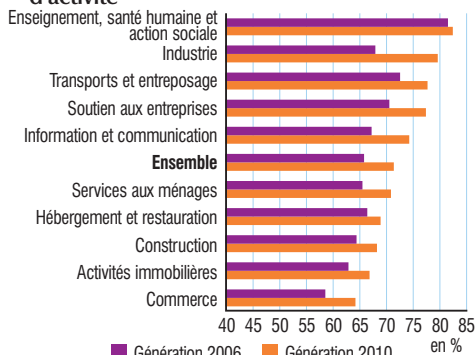
2. Créations annuelles d'entreprises



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

4. Taux de pérennité à trois ans des entreprises créées en 2006 et 2010 selon le secteur d'activité



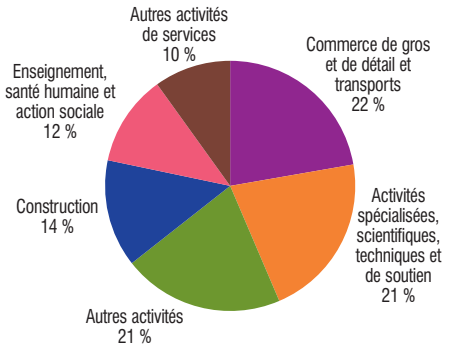
Champ : entreprises, hors régime de l'auto-entrepreneur, des secteurs marchands non agricoles, créées au cours des premiers semestres 2006 et 2010 et ayant vécu plus d'un mois.

Les nouvelles entreprises du secteur des activités financières et d'assurance étant peu nombreuses, ce secteur n'apparaît pas dans le graphique ; il est cependant inclus dans l'ensemble des secteurs.

Lecture : trois ans après leur création, 79,5 % des entreprises industrielles de la génération 2010 sont encore actives (contre 67,9 % des entreprises industrielles de la génération 2006).

Source : Insee, enquêtes Sine 2006 (interrogation 2009) et 2010 (interrogation 2013).

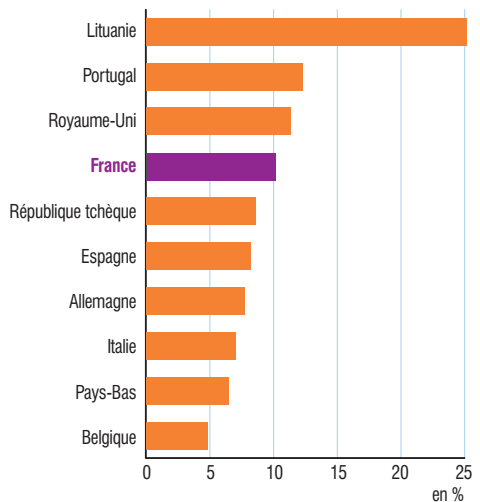
3. Répartition des entreprises créées par secteur en 2014



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

5. Taux de création d'entreprises en 2012 en Europe



Champ : industrie, construction et services, sauf activités des sociétés holding.

Source : Eurostat.

1.7 Auto-entrepreneurs

En 2014, les nouvelles immatriculations sous le régime de l'**auto-entrepreneur** (AE) (requalifié de **micro-entrepreneur** depuis décembre 2014) représentent près des trois quarts des créations d'entreprises individuelles. Même si elles diminuent, elles restent majoritaires parmi l'ensemble des créations d'entreprises (51 % en 2014 et 2013 après 56 % en 2012). Ce régime, mis en place par la loi de Modernisation de l'économie (LME) d'août 2008, est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009 et a dopé la création d'entreprises depuis cette date. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Si la distribution par tranche d'âge des auto-entrepreneurs est proche de celle des autres créateurs d'entreprises individuelles, les auto-entrepreneurs sont toutefois un peu plus représentés dans les tranches d'âge extrêmes, avant 30 ans et à partir de 60 ans.

Quatre secteurs sont principalement ciblés par les auto-entrepreneurs : les activités de soutien et de conseil aux entreprises (25 % des auto-entreprises créées au 1^{er} semestre 2010), le commerce (21 %), les services aux ménages (17 %) et la construction (15 %). Les auto-entrepreneurs se distinguent des autres créateurs par un choix plus fréquent des activités de soutien aux entreprises et de services aux ménages.

En 2010, avant de créer leur auto-entreprise, les nouveaux créateurs étaient le plus souvent salariés du privé (38 %) ou chômeurs (30 %). Parmi les autres créateurs d'entreprises, on compte moins de salariés du privé (28 %) et un peu plus d'anciens chômeurs (33 %).

Les autres auto-entrepreneurs se répartissent entre personnes sans activité professionnelle (12 %), retraités (6 %), salariés du public (5 %) et étudiants (5 %). Toutes ces catégories sont en proportion plus importantes que parmi les autres créateurs d'entreprises.

Les auto-entrepreneurs qui avaient un emploi ne l'abandonnent pas nécessairement en créant une auto-entreprise : l'auto-entreprise constitue souvent une activité complémentaire à un emploi salarié. En particulier, il s'agit majoritairement d'une activité secondaire pour les salariés sous contrat stable : c'est le cas neuf fois sur dix pour les salariés du public et six fois sur dix pour ceux du privé. À l'inverse, pour les personnes initialement à leur compte, chômeurs ou sans activité professionnelle, plus des trois quarts s'investissent à titre principal dans l'auto-entreprise.

Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise en dehors de ce régime ; deux raisons principales motivent leur immatriculation : développer une activité de complément (40 %) et assurer leur propre emploi (40 %).

En 2012, sur les 812 000 personnes qui ont créé une auto-entreprise depuis l'instauration du régime, 72 % ont exercé une activité économique effective. Ces auto-entrepreneurs actifs tirent un **revenu d'activité** très inférieur à celui des **indépendants « classiques »** : 75 % d'entre eux ont un revenu inférieur à 8 000 euros alors que ce n'est le cas que d'environ 25 % des indépendants « classiques ». Le plus faible niveau de revenu des auto-entrepreneurs s'explique en partie par les plafonds de chiffres d'affaires imposés à ce régime mais aussi par le fait qu'il s'agit souvent d'une activité d'appoint. ■

Définitions

Auto-entrepreneur (AE), **micro-entrepreneur** : voir *annexe Glossaire*.

Revenu d'activité : revenu ou bénéfice déclaré aux Urssaf par les non-salariés en activité en fin d'année. Il se rapproche d'un revenu net. Les revenus non déclarés, faisant l'objet d'une taxation d'office, ne sont pas pris en compte dans le calcul des revenus.

Indépendants « classiques » : ils désignent les non-salariés hors auto-entrepreneurs.

Pour en savoir plus

- « Revenus d'activité des indépendants en 2012 - Baisse pour les indépendants « classiques » comme pour les auto-entrepreneurs », *Insee Première* n° 1562, juillet 2015.
- « Auto-entrepreneurs - Au bout de trois ans, 90 % dégagent un revenu inférieur au Smic au titre de leur activité non salariée », *Insee Première* n° 1414, septembre 2012.
- « Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime », *Insee Première* n° 1388, février 2012.

1. Évolution du nombre de créations d'entreprises

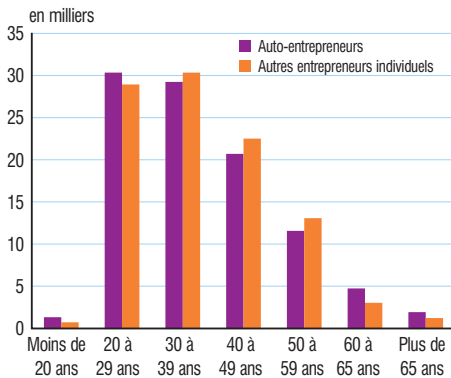


1. Hors auto-entreprises.

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

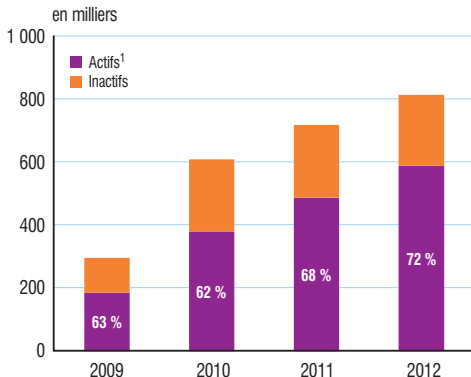
2. Créateurs d'entreprises individuelles selon l'âge en 2014



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

4. AE actifs ou non en fin d'année

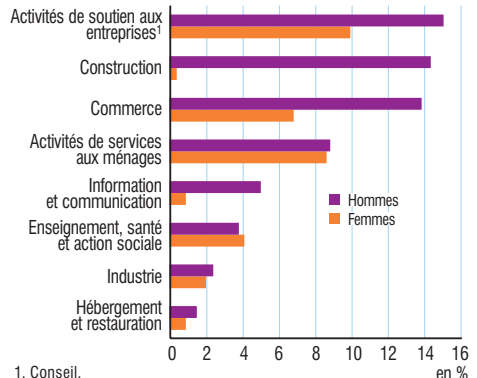


1. Économiquement actifs : auto-entrepreneurs ayant dégagé un chiffre d'affaires non nul dans l'année ou dans les 4 trimestres qui ont suivi leur immatriculation.

Champ : France.

Source : Insee, base Non-salariés.

3. Répartition par sexe et secteur d'activité des créateurs d'auto-entreprises en 2010

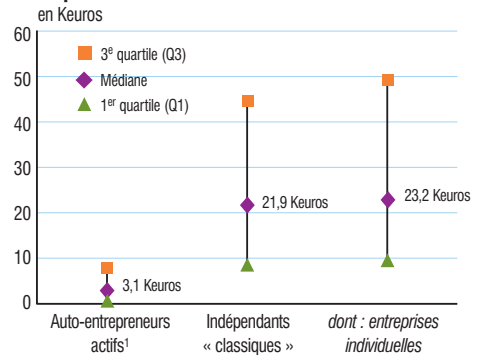


1. Conseil.

Champ : France, auto-entreprises immatriculées au cours du premier semestre 2010.

Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2010.

5. Dispersion du revenu des AE actifs en 2012



1. Économiquement actifs : auto-entrepreneurs ayant dégagé un chiffre d'affaires non nul dans l'année ou dans les 4 trimestres qui ont suivi leur immatriculation.

Champ : France, hors agriculture et hors taxés d'office - personnes cotisant à un régime social non salarié, en activité en fin d'année.

Source : Insee, base Non-salariés.

1.8 Créateurs d'entreprises hors auto-entrepreneurs

En 2010, hors régime de l'auto-entrepreneur 262 000 entreprises ont été créées en France.

D'après le dispositif **Sine**, parmi les créateurs d'entreprises de 2010, 70 % sont des hommes, bien que ceux-ci ne représentent que 52 % de la population active. Certains secteurs sont particulièrement masculins : la construction (90 %), l'industrie manufacturière (80 %), le transport (79 %), et l'information et la communication (78 %). En revanche, les créateurs sont majoritairement des femmes dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale (54 %), et des autres services aux ménages (54 %).

Les femmes ayant créé leur entreprise en 2010 sont en moyenne plus jeunes que leurs homologues masculins (38,6 ans contre 40,7 ans). Un quart des créatrices ont moins de 30 ans, et un quart plus de 45 ans, contre respectivement 32 et 48 ans pour les hommes. Avant la création, les hommes sont plus souvent indépendants ou chefs d'entreprise que les femmes (27 % contre 16 %) alors que les femmes sont plus souvent sans activité (10 % contre 4 %). Les créateurs de 2010 sont un peu plus diplômés que ceux de 2006, date de la dernière cohorte comparable. En effet, 43 % d'entre eux possèdent au moins un diplôme universitaire du premier cycle (contre 37 % en 2006), dont 17 % de 3^e cycle ou un diplôme d'ingénieur. 18 % ont au plus un baccalauréat, 27 % un CAP, BEP ou brevet et 12 % sont sans diplôme.

Avant de créer leur entreprise, un tiers des créateurs étaient au chômage (22 %

depuis moins d'un an et 11 % depuis plus d'un an), et presque un tiers étaient salariés (29 % dans le secteur privé et 4 % dans le public). Près d'un quart des créateurs étaient indépendants ou à leur compte (14 %) ou chefs d'entreprise salariés ou PDG (9 %). Pour le reste, 6 % étaient sans activité professionnelle, 3 % étudiants ou scolaires et 2 % retraités.

Les niveaux de financement initiaux des créateurs de 2010 sont un peu plus élevés qu'en 2006, de 40 000 à moins de 80 000 euros pour 9 % des créateurs, de 80 000 à moins de 160 000 euros pour 6 % d'entre eux et au moins 160 000 euros pour 7 % (contre respectivement 6 %, 4 % et 4 % en 2006). Cette enquête ne prenant pas en compte les auto-entrepreneurs, les créateurs démarrant avec peu de moyens ont dû opter en 2010 pour ce nouveau statut plus souvent que les autres.

Le montant des investissements initiaux nécessaires au projet de création d'entreprise est très lié au secteur d'activité. C'est dans le secteur de l'hôtellerie-restauration que ce montant est le plus élevé : plus de 40 % des projets ont nécessité plus de 40 000 euros d'apport initial. Le secteur des transports et de l'entreposage, ainsi que celui de l'industrie exigent également un effort financier important au démarrage. À l'inverse, dans les activités de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, ainsi que dans les activités scientifiques et techniques, les moyens nécessaires pour démarrer sont plus faibles : deux tiers des projets sont réalisés avec un montant initial inférieur à 40 000 euros. ■

Définitions

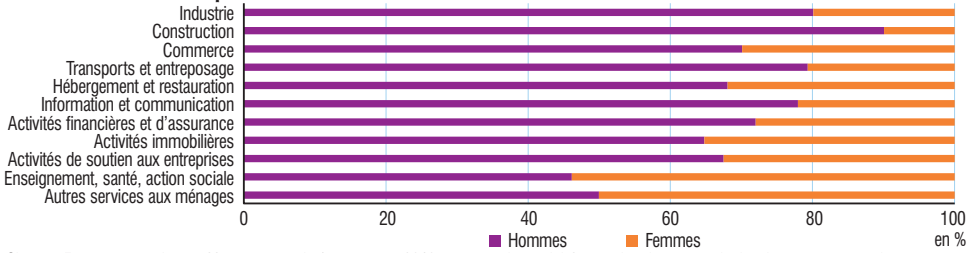
Le dispositif **Sine** (Système d'information sur les nouvelles entreprises) permet de suivre une cohorte d'entreprises sur ses cinq premières années. Une nouvelle cohorte est interrogée tous les quatre ans, ce qui permet de caractériser le profil de ces entreprises et de leurs créateurs, ainsi que d'étudier leur pérennité.

Pour en savoir plus

- « Première interrogation 2010, profil du créateur », *Insee Résultats*, série Économie, n° 58, février 2012.
- « Créateurs d'entreprises. Avec l'auto-entrepreneuriat, de nouveaux profils », *Insee Première* n° 1487, février 2014.
- « Les entreprises créées en 2006. Une pérennité plus faible dans la construction », *Insee Première* n° 1441, avril 2013.

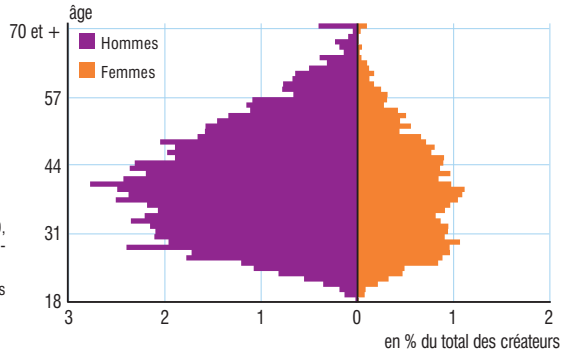
Créateurs d'entreprises hors auto-entrepreneurs 1.8

1. Créateurs d'entreprises en 2010 selon le secteur et le sexe



Champ : France, entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors auto-entrepreneurs.
Source : Insee, Sine 2010, interrogation 2010.

2. Créateurs d'entreprises en 2010 selon l'âge et le sexe

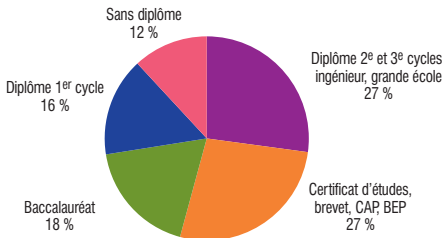


Champ : France, entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors auto-entrepreneurs.

Lecture : 2,5 % des créateurs d'entreprises en 2010 étaient des hommes de 37 ans.

Source : Insee, Sine 2010, interrogation 2010.

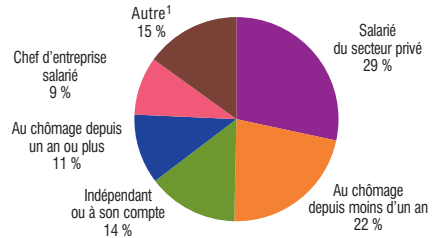
3. Créateurs d'entreprises en 2010 selon le diplôme



Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, Sine 2010, interrogation 2010.

4. Situation de l'entrepreneur avant la création en 2010

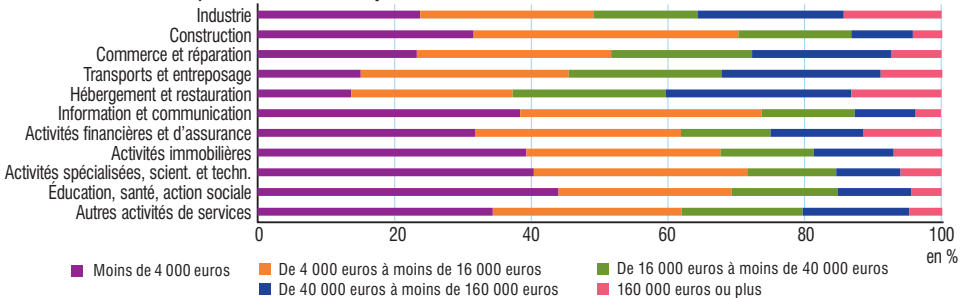


1. Sans activité professionnelle, agent de la fonction publique, étudiant ou scolaire, retraité.

Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, Sine 2010, interrogation 2010.

5. Montant des moyens nécessaires pour démarrer selon le secteur d'activité en 2010



Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, Sine 2010, interrogation 2010.

1.9 Activités économiques par secteur et par branche

Une entreprise peut exercer simultanément plusieurs activités économiques. Son **activité principale** détermine son **secteur d'activité**, chacune de ses activités correspond à une **branche** d'activité. Pour les statistiques d'entreprises, il est d'usage d'étudier les activités de l'entreprise selon son secteur d'activité alors qu'en comptabilité nationale, on comptabilise ses différentes activités séparément en les répartissant par branches.

Les statistiques disponibles sur les entreprises des secteurs principalement marchands permettent d'étudier la répartition des chiffres d'affaires entre secteurs et branches. Ce champ, hors agriculture, services financiers, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, représente un peu plus de la moitié du PIB (produit intérieur brut) de la France.

En 2013, le chiffre d'affaires hors taxes des entreprises du secteur de l'industrie s'élève à près de 1 060 milliards d'euros ; 878 milliards découlent d'activités de ce secteur dans la branche industrielle et 182 milliards d'activités secondaires réalisées principalement dans les branches du commerce et des transports (143 milliards) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (29 milliards). Le chiffre d'affaires de la branche industrielle est de 898 milliards d'euros, il est réalisé à 98 % par les entreprises du secteur de l'industrie. L'industrie est le seul domaine d'activité où le chiffre d'affaires du secteur est sensiblement supérieur à celui de la branche en raison du poids non négligeable des activités secondaires dans les entreprises industrielles et d'autre part du faible niveau

des activités industrielles dans les entreprises des autres secteurs.

Les chiffres d'affaires des branches construction, hébergement et restauration, information et communication résultent également en quasi totalité des entreprises de leur secteur.

Au contraire, le chiffre d'affaires de la branche commerce et transports est supérieur à celui du secteur. En effet, tous les autres secteurs développent des activités secondaires du type commerce de gros ou transports et contribuent peu ou prou au chiffre d'affaires de cette branche, la contribution des entreprises du secteur de l'industrie étant de loin la plus importante.

Le chiffre d'affaires de la branche des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités de services administratifs et de soutien est aussi assez nettement supérieur à celui du secteur, alimenté notamment par les activités secondaires des entreprises des secteurs de l'industrie et du commerce et des transports.

Alors que le secteur de l'industrie et celui des autres activités de services ont une proportion de leur chiffre d'affaires liée à des activités secondaires assez importantes (respectivement 17,1 % et 13,4 %), les entreprises des autres secteurs ont une activité qui reste concentrée dans le même grand domaine d'activités : plus de 90 % de leur chiffre d'affaires provient d'activités de leur branche de référence (diagonale secteur-branche).

Cette concentration peut être moins importante lorsque ce type d'analyse est réalisé à un niveau plus fin de la nomenclature. ■

Définitions

Activité principale exercée (APE) : déterminée en fonction de la ventilation des différentes activités de l'entreprise. Comme la valeur ajoutée des différentes branches d'activité est souvent difficile à déterminer à partir des enquêtes statistiques, c'est la ventilation du chiffre d'affaires ou des effectifs selon les branches qui est utilisée comme critère de détermination.

Secteur d'activité : regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au sens de la nomenclature d'activités française). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres *items* de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Branche (ou branche d'activité) : regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits ou rendent des services qui appartiennent au même *item* de la nomenclature d'activité économique considérée. Les chiffres d'affaires des branches sont toujours exprimés hors taxes.

Activités économiques par secteur et par branche 1.9

1. Répartition du chiffre d'affaires (CA) par secteur selon la notion de production de l'entreprise et de la production de la branche en 2013

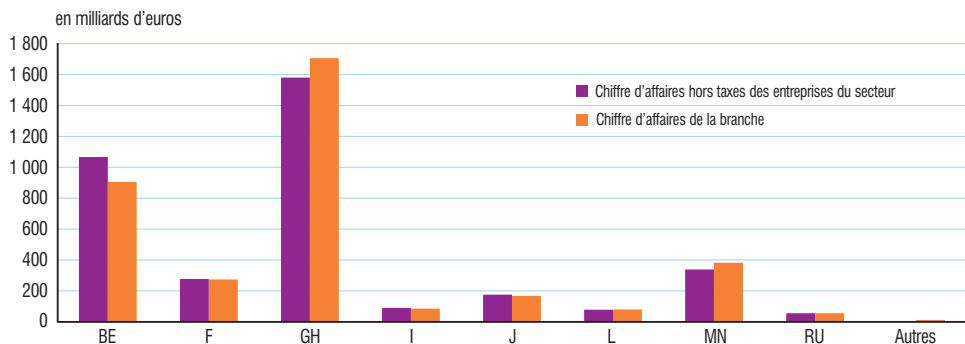
Activité économique	en milliards d'euros			
	CA hors taxes des entreprises du secteur	CA de la branche	CA du secteur dans la branche	CA du secteur hors branche
Industrie (BE)	1 059,4	897,8	877,8	181,6
Construction (F)	273,6	270,0	261,2	12,4
Commerce de gros et de détail et transports (GH)	1 571,0	1 695,8	1 526,6	44,4
Hébergement et restauration (I)	86,8	82,3	80,8	6,0
Information et communication (J)	172,7	164,6	157,3	15,4
Activités immobilières (L)	75,6	77,0	71,7	3,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN)	334,9	377,9	320,1	14,7
Autres activités de services (RU)	53,0	52,8	45,9	7,1
Autres ¹	0,0	8,8	0,0	0,0
Ensemble	3 626,9	3 626,9	3 341,4	285,5

1. Secteurs hors du champ de l'enquête Ésane (agriculture, activités financières et d'assurance, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale...) pour lesquels les entreprises ont déclaré une activité secondaire.

Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Source : Insee, Ésane.

2. Chiffre d'affaires par secteur et par branche en 2013



Champ : France, secteurs principalement marchand hors agriculture et services financiers.

Source : Insee, Ésane.

3. Répartition en branche du chiffre d'affaires des entreprises en 2013 selon leur secteur d'appartenance

Secteurs	Branches									Ensemble
	BE	F	GH	I	J	L	MN	RU	Autres ¹	
BE	82,9	0,5	13,5	0,0	0,1	0,1	2,7	0,1	0,2	100,0
F	0,6	95,5	0,9	0,0	0,1	0,4	2,3	0,2	0,0	100,0
GH	0,9	0,1	97,2	0,0	0,3	0,1	1,0	0,2	0,1	100,0
I	0,6	0,1	2,6	93,1	0,0	0,8	1,0	1,7	0,1	100,0
J	0,9	0,0	4,2	0,0	91,1	0,0	3,0	0,2	0,6	100,0
L	0,0	2,5	0,8	0,5	0,0	94,8	0,6	0,0	0,7	100,0
MN	0,5	0,2	2,4	0,0	0,2	0,2	95,6	0,1	0,8	100,0
RU	0,3	0,1	10,3	0,3	0,2	0,1	0,6	86,6	1,6	100,0

1. Secteurs hors du champ retenu (agriculture, activités financières et d'assurance, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale...) pour lesquels les entreprises ont déclaré une activité secondaire.

Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Lecture : le chiffre d'affaires des entreprises du secteur de l'industrie (BE) se répartit en 82,9 % de production de branche de l'industrie, 13,5 % de production de branche du commerce et transports (GH), etc.

Source : Insee, Ésane.